



L'essentiel & plus encore

MSA en actions

spécial AG

Toute l'actualité de la MSA Berry-Touraine

N°18 - Janvier/Février/Mars 2015

AGENDA

► 10 avril 2015 à 20h30

Soirée théâtre sur le thème « la solitude et le célibat en agriculture » - salle des fêtes d'Aigurande



Vendredi 10 avril 2015
à 20h30

« Le mariage de François »

Spectacle théâtral sur la solitude et le célibat en agriculture

Stress et isolement en agriculture

Entrée : 5 € (paiement sur place) - Gratuit pour les enfants

Programme

- Spectacle théâtral de la troupe « en compagnie des oliviers »
- Vin d'honneur
- Bal et chansons

SALLE DES FÊTES D'AIGURANDE
(AVENUE DE L'EUROPE)

Sur inscription avant le 3 avril 2015 auprès du service Animation MSA Berry-Touraine
02 54 29 45 49 / 06 23 23 28 67



► 14 avril 2015

Conseil d'administration MSA

► 21 avril 2015

Comité départemental de l'Indre-et-Loire

► 30 avril 2015

Comité départemental de l'Indre

► 7 mai 2015

Comité départemental du Loir-et-Cher

► 12 mai 2015

Comité parapairaire d'action sanitaire et sociale

► 26 mai 2015

Conseil d'administration MSA

Rapport moral du Président

L'essentiel et (BEAUCOUP) plus encore



« La MSA loin du terrain ? » - « Pique sous ? » :
L'assemblée générale du 17 mars 2015 a donné à Pascal Cormery, Président, l'occasion d'une mise au point.

Depuis 2010, le périmètre de la caisse est stabilisé, ce qui nous a permis de nous consacrer à lui donner une identité propre. J'entends parfois dire qu'avec ces fusions, la MSA s'est éloignée du terrain. En réponse à cette critique, voici simplement quelques chiffres : En matière d'Action Sanitaire et Sociale, 21 travailleurs sociaux accompagnent chaque année près de 3 000 assurés. Environ 11 000 aides individuelles sont versées, et la MSA apporte son soutien à 70 établissements ou associations. Dans le domaine de la Santé Sécurité au Travail et la Prévention des Risques Professionnels, 11 médecins du travail et 2 infirmières protègent la santé des travailleurs agricoles et préviennent les risques professionnels. Chaque année, la médecine examine en moyenne, 10 500 salariés agricoles et 3 500 salariés non agricoles ; 6 conseillers en prévention interviennent

auprès des chefs d'exploitation, des salariés, des organismes de formation et des établissements d'enseignement agricole. Au titre des contrats de prévention, la MSA a engagé 32 000 € dans 14 contrats signés pour protéger 424 salariés. Par ailleurs, la MSA a accompagné ou formé 910 personnes à l'identification des risques professionnels à leurs activités respectives. A cela s'ajoutent 10 points d'accueil et 9 conseillers en protection sociale à l'écoute des adhérents et une particularité : son guichet unique. Quel est le régime de protection sociale ou la branche professionnelle qui peuvent se vanter d'être autant présents sur le terrain !

A QUOI SERVENT LES COTISATIONS ?

La MSA « pique sous » : cette critique, Pascal Cormery l'entend régulièrement bien que pour 100 € de cotisations perçues, 249 € de prestations soient reversés aux adhérents et moins

de 5 € conservés pour sa gestion ! Sait-on encore que seulement 55 % des sommes collectées vont à la MSA pour financer la protection sociale dont les prestations maladie, famille, retraite, accident du travail. Où va le reste ? Aux autres organismes pour couvrir l'assurance chômage, la retraite complémentaire, la prévoyance, la CSG, la formation... NON, les cotisations ne sont pas chères comparées au coût des soins et au niveau de couverture sociale ! A titre d'exemples, un pontage coronarien coûte environ 10 000 €, le comprimé d'un traitement de l'hépatite C, dans sa forme la plus aiguë coûte à lui seul 480 €. Que dire du traitement complet qui en coûte 40 000 € et de certaines interventions qui vont même jusqu'à 76 000 €. Qui pourrait les assumer financièrement sans le système de solidarité sur lequel notre protection sociale est fondée !

Au plus près des préoccupations des adhérents



Un accueil de proximité toujours plus qualitatif, une écoute et une réponse aux attentes des employeurs, un soutien pour le passage à la DSN : Jean-Luc Cerneau, directeur général a présenté les grands dossiers ouverts par la MSA Berry-Touraine en 2015.

Au titre des dossiers d'actualité, deux réflexions importantes sont actuellement en cours au sein de la MSA Berry-Touraine. La première porte sur la relation de service avec les employeurs de main d'œuvre. En effet, les entreprises expriment régulièrement le souhait d'avoir un accompagnement davantage personnalisé et attendent plus de réactivité dans le traitement de leurs demandes. Sur cette base, nous travaillons dans le but de répondre à ces attentes et dans un premier temps d'organiser une prise en charge mieux adaptée des appels téléphoniques.

La deuxième réflexion conduite porte sur l'organisation de l'accueil physique de nos adhérents. Malgré la diminution de nos moyens humains, l'aménagement de notre politique d'accueil permet l'amélioration de la qualité de notre service. La limitation des plages d'accueil « tout venant »

permettra le développement de l'accueil « personnalisé sur rendez-vous ». Ces évolutions seront opérationnelles avant la fin du 1^{er} semestre 2015.

ACCOMPAGNER LES PETITES ENTREPRISES : UN SERVICE MSA

Le passage à la DSN, déclaration sociale nominative, est programmé à compter de janvier 2016. Cette évolution vise à dématérialiser et à effectuer en une seule transmission la plupart des déclarations et formalités sociales auxquelles les employeurs sont tenus, principe déjà mis en œuvre par les entreprises du régime général.

Ce nouveau dispositif va notamment conduire à l'abandon de l'appel chiffré des cotisations (calcul et appel des cotisations effectué par les caisses de MSA) au profit d'un dispositif de calcul et de déclaration des cotisations

purement déclaratif reposant sur l'employeur, via un logiciel de paye labellisé.

Si l'objectif visé allège les formalités effectuées par les entreprises en reposant sur un principe déclaratif, ce dispositif peut être source de difficultés pour les petites entreprises de moins de 20 salariés n'ayant pas ce logiciel spécifique. Dans le cadre de sa mission de service public, la MSA se positionne pour accompagner ces entreprises dans l'accomplissement de leurs formalités grâce à la mise en place d'un nouveau TESA, sur l'exemple du Titre Emploi Services Entreprises du régime général.

Pour la MSA, la mise en œuvre de la DSN entraîne une forte évolution de l'activité du secteur cotisations, tend vers une offre concrète de services et ouvre un périmètre nouveau d'intervention auprès des petites entreprises.

La MSA : c'est vous

Mieux faire connaître son action et sa valeur ajoutée auprès des adhérents : une mission qui appartient aux délégués, véritables ambassadeurs du 2^{ème} régime de protection sociale sur les territoires.

« *Du travail fait, des avancées sociales, il y en a eu beaucoup au cours de ces cinq dernières années* » soulignait le président Pascal Cormery dans son rapport moral, avant d'aborder la mission confiée aux délégués cantonaux, un rôle qui lui tient à cœur. « *Cette fonction nous amène naturellement à expliquer la MSA à ceux qui la connaissent mal. Nous sommes légitimes à le faire et c'est, je crois, notre devoir !* » Le président a incité les délégués à « *oser s'affirmer* » en tant que tel, à « *ne pas hésiter à le faire savoir* » et à « *valoriser la MSA face aux objections ou aux incompréhensions exprimées.* » Ainsi qu'il le rappelait, le périmètre de la caisse est stabilisé depuis 2010. « *Maintenant, il nous reste à consolider notre identité commune, basée sur ce périmètre géographique. Continuer à gommer les frontières et à dépasser la culture départementale dont nous sommes issus. Voilà notre défi pour ce mandat !* »

A l'issue du buffet servi suite à l'assemblée générale, s'est tenue la première réunion de délégués cantonaux. C'était l'occasion pour eux de dépasser ces frontières évoquées et d'échanger sur les actions menées, voire sur celles déjà envisagées. Le service Animation était aux commandes avec Catherine Turgis-Recoursé, animatrice sur le Loir-et-Cher dans le rôle de l'intervieweuse. A tour de rôle, elle a sollicité les délégués porteurs d'actions réalisées sur les différents territoires, afin qu'ils fassent part de leurs expériences aux nouveaux mandatés. Ainsi placés sous les feux des projecteurs, Sophia Hartmann, Véronique Nandillon, Alain Bimbault et Michel Salmon se sont pliés à l'exercice difficile de « *parler dans le micro.* » Ce qui a fait dire à Michel Salmon (organisateur avec les délégués de La Beauce d'une opération sur le stress) : « *Le stress, là, je le sens bien !* »



Trombinoscope

L'équipe Animation de la MSA Berry-Touraine



Laurence Barroy
Responsable du service



Etienne Buchmann
Animateur de l'échelon local
dans l'Indre



Andrée Manes
Sous directrice en charge du
service Animation



Yannick Soulas
Animatrice de l'échelon local
en Indre-et-Loire



Brigitte Trichard
Secrétaire



Catherine Turgis-Recoursé
Animatrice de l'échelon local
en Loir-et-Cher

PRÉSIDENT



Pascal Cormery
1^{ER} COLLÈGE
AGRICULTEUR
NEUVY LE ROI (37)



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
Président du CD* 36

Jean-Yves Temmerman
2^{ÈME} COLLÈGE
SALARIÉ RETRAITÉ
VOUILLON (36)

Elus par les délégués présents ou représentés à l'assemblée générale, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour constituer le bureau.



Jean-Paul Boiron
VICE-PRÉSIDENT 1^{ER} COLLÈGE
AGRICULTEUR - ST SULPICE DE
POMMERAY (41)



Régis Joubert
PRÉSIDENT DU CD* 37
AGRICULTEUR - PERRUSSON
(37)



Benoît Latour
PRÉSIDENT DU CPSNS*
AGRICULTEUR - DOLLUS LE
SEC (37)



Jean-Marie Lugnot
PRÉSIDENT DU CPASS*
AGRICULTEUR - NURET LE
FERRON (36)



Claude Doucet
PRÉSIDENT DU CPSS*
SALARIÉ RETRAITÉ - VALENCAY (36)



Joël Gaillard
PRÉSIDENT DU CD* 41
SALARIÉ - THESEE (41)



Isabelle Ouedraogo
VICE-PRÉSIDENTE DU CPASS*
SALARIÉE - JOUE LES TOURS (37)



Gilbert Brunet
VICE-PRÉSIDENT 3^{ÈME} COLLÈGE
AGRICULTEUR RETRAITÉ - ROMILLY (41)



André Planchenault
VICE-PRÉSIDENT UDAF
SALARIÉ - AZAY LE RIDEAU (37)

* CD : Comité Départemental (un par département)
CPSNS : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CPASS : Comité paritaire d'action sanitaire et sociale**
(**La présidence et la vice-présidence du comité paritaire d'action sanitaire et sociale fonctionnent en alternance annuelle.)

1^{er} collège • REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS AGRICOLES NON-EMPLOYEUR DE MAIN-D'OEUVRE



Bernard Barre
AGRICULTEUR - LINGÉ (36)



Fabrice Gaussant
AGRICULTEUR - MONTRIEUX EN SOLOGNE (41)



Jean-Philippe Quantin
AGRICULTEUR - LUÇAY LE LIBRE (36)



Guy Terrier
AGRICULTEUR RETRAITÉ - VILLEXANTON (41)

2^e collège • REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS



Josette Boubet
SALARIÉE RETRAITÉE - STE SEVERE S/ INDRÉ (36)



Christophe Caullet
SALARIÉ - NEUVY LE ROI (37)



Thierry Deschamps
SALARIÉ - POUILLÉ (41)



Stéphane Lamy
SALARIÉ - MUIDES S/ LOIRE (41)



Jean-Louis Maignan
SALARIÉ RETRAITÉ - PREUILLY S/ CLAISE (37)



Bernard Mercier
SALARIÉ RETRAITÉ - DÉOLS (36)



Marie-Pierre Poulet
SALARIÉE - TOURS (37)



Claude Vaillant
SALARIÉ RETRAITÉ - BLOIS (41)

3^e collège • REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE



Catherine Barras
AGRICULTRICE - CHÂTEAUVIEUX (41)



Charlotte Etave
AGRICULTRICE - LA CHAMPENOISE (36)



Dominique George
AGRICULTEUR - MONTRIEUX EN TNE (37)



Marie-Claire CHATAIGNIER
SALARIÉE RETRAITÉE - BLOIS (41)



Monique Rousseau
AGRICULTRICE - LIGNAC (36)



Jacques Mouchet
AGRICULTEUR RETRAITÉ - SÉGRY (36)



Christine Palfart
AGRICULTRICE - VILLEDOMAIN (37)

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives, 3 représentants du personnel désignés par le comité d'entreprise de la caisse MSA Berry-Touraine : Vincent Gentil (41), Brigitte Gilet (37), Marie-Hélène Lamamy (36).

Retour sur les élections 2015

32,45 % des ressortissants MSA appelés aux urnes sur le territoire Berry-Touraine, ont voté pour élire les délégués chargés de les représenter au sein de l'organisme. Nouveauté de ces élections MSA 2015 : le vote par Internet. Il a été privilégié par 12,54 % des votants, soit 2 820 des 22 490 électeurs.

Une participation en baisse, mais néanmoins « honorable » si l'on compare ce résultat à ceux enregistrés par les autres élections professionnelles. A l'issue de la proclamation des résultats de ce scrutin, Pascal Cormery a confirmé sa volonté de « faire évoluer la relation avec nos ressortissants. Cette baisse va être analysée pour en comprendre les raisons. » Dans quel objectif ? « Agir, convaincre, persuader ! »

LE RÉSEAU D'ÉLUS RECONSTITUÉ

Sur le territoire de la MSA Berry-Touraine, 904 délégués ont été élus (dont 593 titulaires). Pour 48 %, soit 436 d'entre eux, il s'agit d'une « première ». Ce sont les exploitants des 1^{er} et 3^e collèges qui se sont exprimés le plus fortement avec respectivement 41 et 36 % de votants. « Leur attachement à leur régime de protection sociale se confirme. On peut toutefois se demander si les récentes avancées sociales obtenues par le régime agricole ont été bien connues, perçues et comprises. »

La mobilisation des salariés du 2^e collège a été plus faible, « 23,4 % en Berry-Touraine, soit une participation équivalente à celle du niveau national. Cela montre peut-être une difficulté des salariés à différencier la MSA d'un autre régime de sécurité sociale, et donc, à percevoir l'intérêt d'être représenté dans les instances décisionnelles du régime. »



L'équipe de direction



Jean-Luc Cerneau
Directeur Général



Cyril Balme
Agent Comptable en charge de la comptabilité, de la vérification comptable et de la maîtrise des risques



Marie Depardieu-Trémeaud
Sous directrice en charge de l'action sociale, de la santé sécurité au travail, de la prévention santé, du suivi de l'ASEPT Berry-Touraine et des MARPA



Arnaud Crochant
Directeur-adjoint en charge des ressources humaines, du contrôle et contentieux, du secrétariat de direction et du suivi de Présence Verte Touraine



Paul Chauvat
Directeur-adjoint en charge de la protection sociale, de la MO gestion pour compte de tiers, du secrétariat commun et du contrôle médical et dentaire



Andrée Manes
Sous directrice en charge de l'animation, de la communication, de la proximité, des moyens généraux et informatique et des études transversales



vous accompagner

Entreprises agricoles,
la DSN ça commence
maintenant !

Déclaration sociale nominative



L'essentiel & plus encore